



LES PLUMES GRISÉES - 2ÈME ÉDITION - 2022

Le règlement du concours national d'écriture en EHPAD

Article 1 : Objet du concours

L'association les plumes grisées organise la deuxième édition de son concours d'écriture en EHPAD sur le thème de "la légèreté". Ce concours vise à développer l'écriture et la littérature comme moyen d'expression artistique en établissement.

Article 2 : Conditions de participations

Ce concours est ouvert à partir du **15 septembre 2022** jusqu'au **31 décembre 2022 minuit** (date à laquelle plus aucun texte ne sera accepté).

Il se décompose en **trois catégories** de participants rédigeant en langue française :

- Etre résident dans un EHPAD/USLD francophone ou un groupe de résidents ;
- Etre un proche d'un résident vivant dans un EHPAD/USLD francophone (dans la limite d'un proche pour un même résident) ;
- Etre salarié d'un EHPAD/USLD francophone.

Les résidents peuvent se faire aider et accompagner par une tierce personne. Si plusieurs résidents d'un même EHPAD souhaitent participer à un même texte, il convient de remplir un bulletin d'inscription avec le responsable du projet comme contact et le nom de l'EHPAD.

Chaque participant ne peut envoyer qu'un texte. Les organisateurs et les membres du jury sont exclus de concourir.

Article 3 : Organisation du concours

Pour valider la participation au concours il faut :

- Compléter le bulletin d'inscription dématérialisé. Il sera présent sur le site internet et relayé sur les réseaux sociaux. Dans ce bulletin, les participants devront choisir un "identifiant" se présentant sous la forme (trois lettres majuscules, trois chiffres, ex: ABC-123).
- Retourner un texte sous forme poétique ou narrative (nouvelle) par courriel à l'adresse du concours. **Les textes doivent être impérativement sous forme tapuscrite** (police d'écriture Time New Roman 12 ; interligne 1,5 ; 5 pages numérotées maximum).
- Respecter les règles d'envoi suivantes : **Seuls les documents PDF** seront acceptés. Sur la première page devra figurer : **Le titre du texte et l'identifiant renseigné dans le bulletin d'inscription**. Le nom du fichier PDF aura pour forme : concours PG2022-Identifiant renseigné dans le bulletin d'inscription.

Un jury de présélection composé de 15 membres (dont la liste sera prochainement dévoilée sur le site internet de l'association) fera remonter les 30 meilleurs textes (10 dans chaque catégorie). Puis un jury plénier se réunit pour décerner les 3 meilleurs plumes par catégories. Les prix seront remis lors du salon Santexpo organisé par notre partenaire : la Fédération hospitalière de France.

La participation au concours est gratuite. Cependant, afin d'aider l'association vous pouvez **faire un don et/ou adhérer** directement via notre site internet : www.lesplumesgrisees.com

Article 4 : Garantie de l'auteur sur son texte

Droits d'auteur : les participants restent propriétaires de leur œuvre. Les organisateurs s'engagent à ne pas utiliser la nouvelle d'un participant sans son autorisation. Les 10 meilleurs écrits de chaque catégorie se verront proposer une publication au sein d'un recueil (dont les modalités d'édition pas encore arrêtées). Les bénéfices éventuellement engrangés par la vente de ce recueil reviendront à l'association afin de financer des actions de promotion de l'écriture.

L'auteur s'engage à proposer un texte inédit n'ayant fait l'objet d'aucune autre publication, ni participation à un concours.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement